



FEDERATION FRANCOPHONE BELGE DE JUDO

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU DIMANCHE 28 MARS 2021**

### **Ordre du jour :**

1. Contrôle des pouvoirs : de 09h00 à 09h30.
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20/06/2020
3. Prise de connaissance du rapport de la **Présidente** sur l'activité de l'association pendant l'exercice social 2020.
4. Prise de connaissance du rapport de la **secrétaire générale** sur toutes les questions administratives qui se sont posées et sur les solutions proposées ou adoptées durant l'exercice social 2020
5. Prise de connaissance du rapport du **trésorier** comprenant le bilan avec le compte des pertes et profits et le compte des recettes et dépenses relatifs à l'exercice social 2020.
6. Prise de connaissance du rapport du Commissaire-réviseur sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020.
7. Prise de connaissance du rapport des vérificateurs aux comptes sur l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice social 2020
8. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020.
9. Rapport de l'Assemblée Technique et Sportive du 13 mars 2021.
10. Décharge aux Administrateurs pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice 2020.
11. Approbation du budget provisionnel pour l'exercice social 2021.
12. Fixation du taux minimum de cotisation des clubs-membres.
13. Fixation du taux minimum de la licence-assurance des affiliés.
14. Nomination des Vérificateurs aux comptes.
15. Renouvellement du commissaire-réviseur
16. Révocation des administrateurs de façon individuelle
17. Nomination d'administrateurs
18. Procuration spéciale pour les formalités de publication, si nécessaire.